

1.

Je dépose ma candidature pour le dispositif chantiers jeunes « Vals du Dauphiné » sur la plateforme « démarches simplifiées ».

Calendrier de dépôt des candidatures :

- Vacances Février 2023	Dépôt de candidature du 05/12/2022 au 02/01/2023 à 23h59
- Vacances Avril 2023	Dépôt de candidature du 10/01/2023 au 19/02/2023 à 23h59
- Vacances Juillet 2023	Dépôt de candidature du 01/03/2023 au 23/04/2023 à 23h59
- Vacances Octobre 2023	Dépôt de candidature du 01/07/2023 au 01/09/2023 à 23h59

2.

Je reçois un mail « Accusé de réception » validant la bonne réception de ma demande. Mon dossier reste modifiable jusqu'à la date limite de candidature.

(cf. calendrier ci-dessus)

3.

A la date limite de candidature, ma demande passe en instruction. Je suis informé par mail. Mon dossier n'est plus modifiable.

4.

Après étude par l'accueil France services et validation par la municipalité accueillant le chantier, je reçois environ 1 mois avant le 1^{er} jour de contrat la réponse à ma candidature:

- réponse positive
- réponse négative
- dossier non étudié (incomplet, hors réglementation,...)

5.

Pour les candidatures retenues, je reçois par mail mon contrat de travail et la déclaration d'embauche.

6.

Je retourne dans les meilleurs délais un exemplaire du contrat de travail signé ainsi que mon attestation médicale par mail franceservices@valsdu-dauphine.fr (au format PDF)

Dépôt possible sur les accueils Vals du Dauphiné de La Tour du Pin (22 rue de l'Hôtel de Ville) et Pont de Beauvoisin (82 chemin des Pâquerettes).

7.

Je réalise le chantier jeune en respectant les modalités d'embauche.